

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 11. 8. 2006 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	29		30		31		32		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	8	0.7	8	0.7	8	0.9	1	0.1	6.3	0.6
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rubéole	0	0	0	0	1	0.1	0	0	0.3	0
Oreillons	1	0.1	0	0	2	0.2	0	0	0.8	0.1
Coqueluche	2	0.2	3	0.3	1	0.1	2	0.2	2	0.2
Otite moyenne	54	4.5	46	4.3	47	5.3	33	3	45	4.3
Pneumonie	15	1.2	12	1.1	10	1.1	14	1.3	12.8	1.2
Gastroentérite aiguë	49	4	35	3.3	24	2.7	35	3.1	35.8	3.3
Médecins déclarants	132		115		122		123		123	

Données provisoires

Déclarations Sentinella 1992–2005

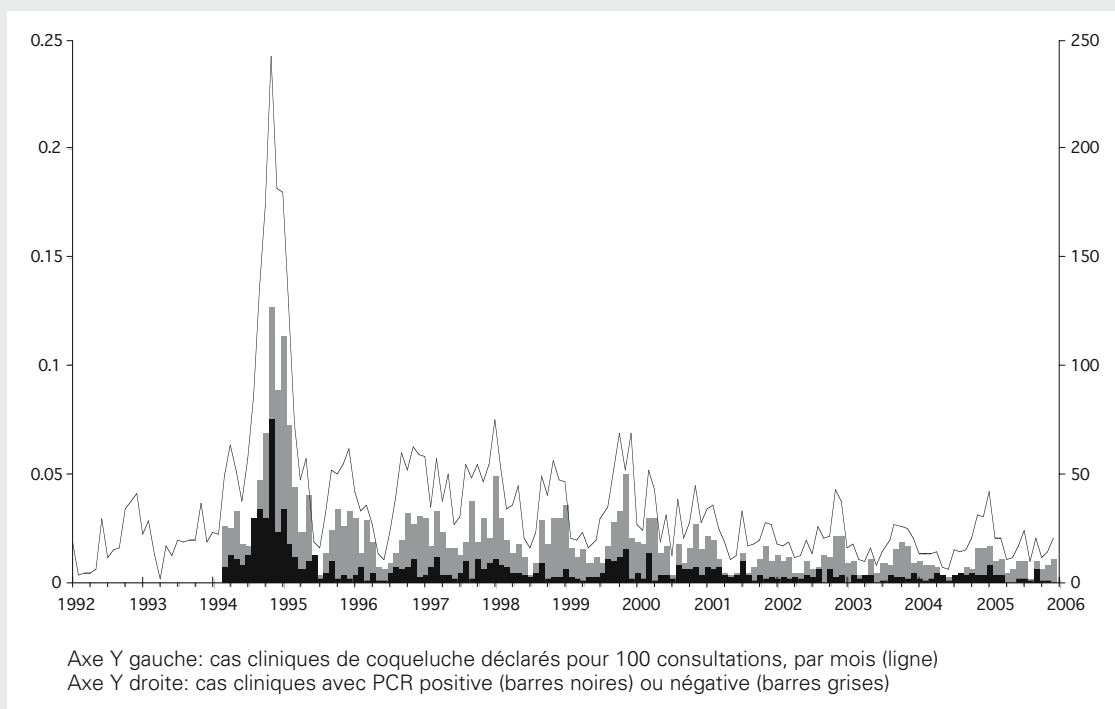
La coqueluche

Les cas cliniques de coqueluche sont enregistrés dans le système suisse de déclaration Sentinella depuis juin 1991. Est définie comme cas clinique toute personne souffrant depuis au moins 14 jours, qui soit a eu un contact avec un cas de coqueluche confirmé, soit présente

des quintes de toux, une toux suivie de vomissements ou une toux aboyante. Depuis 1994, *Bordetella pertussis* est recherchée par PCR (polymerase chain reaction) au niveau des frottis nasopharyngés dans environ 80% des cas déclarés. En 2005, la recherche de l'agent

pathogène a été effectuée dans 137 des 156 (87,8%) cas déclarés; la présence de *B. pertussis* a été confirmée dans 30 cas (21,9 %). La présence de *B. pertussis* reste stable – autour de 20% – depuis 1996; le pourcentage de PCR positives n'a augmenté qu'en 2001 (30%).

Fig. 1. Cas cliniques de coqueluche déclarés et recherche par PCR de *Bordetella pertussis* dans les frottis nasopharyngés 1992-2005



D'après les déclarations dans le système Sentinella, la coqueluche est en régression constante depuis l'épidémie enregistrée en 1994-1995. Le nombre moyen de cas pour 100 consultations est passé de 0,04 dans les années 1996-1999 à 0,02 dans les années 2000-2005 (Fig. 1).

En 2005, les enfants âgés de moins de 24 mois représentaient 11,5 % des cas cliniques déclarés, résultat comparable aux années précédentes. Ce pourcentage est de 71,8% pour les moins de 15 ans. On compte 56,3% de cas féminins parmi les enfants de moins de 15 ans et 75,0% parmi les personnes de 20 ans et plus. Sur les 156 cas déclarés, seuls trois ont nécessité une hospitalisation: une petite fille de 4 mois (vaccinée une fois contre *B. pertussis*, l'agent pathogène détecté étant *B. paraptussis*), une petite fille de 5 mois (deux vaccins) et une femme de 40 ans (statut vaccinal inconnu). Les informations recueillies par Sentinella sont complétées par la déclaration obligatoire des cas groupés de maladies transmissibles. En 2005, une telle situation a été observée deux fois: un groupe constitué de trois adultes ayant eu un contact sur le lieu de travail (statut vaccinal inconnu) et un autre formé de quatre enfants non vaccinés âgés de 1, 6, 7 et 9 ans, dont les trois plus grands fréquentaient la même école et le quatrième vivait dans le même ménage que l'un de ces écoliers.

L'OFSP recommande la vaccination de tous les enfants selon le plan de vaccination de routine, c'est-à-dire trois doses de DTP_aHi-bIPV à l'âge de 2, 4 et 6 mois pour la primovaccination, suivies d'un rappel à l'âge de 15-24 mois et d'un rappel avec DTP_aIPV à l'âge de 4-7 ans. En 2005, sur les 113 cas déclarés, 21 (18,5%) étaient des personnes de moins de 20 ans qui n'étaient pas vaccinées, alors que, selon le plan suisse de vaccination, elles auraient dû avoir déjà reçu 3 à 5 doses (tableau 1). Selon une enquête effectuée entre 1999 et 2003 dans l'ensemble de la Suisse, le taux de vaccination estimé pour la coqueluche chez les enfants âgés de 24 à 35 mois est de 92,9% (au moins 3 doses) et de 81,3% (au moins 4 doses). Le maintien d'une couverture vaccinale élevée demeure un élément essentiel de la lutte contre cette maladie, qui peut toujours, dans certains cas, avoir une issue fatale chez les jeunes enfants: de 1995 à 2001, trois décès causés par la coqueluche, survenus chez des nourrissons de 8, 9 et 11 semaines, ont ainsi été rapportés en Suisse. ■

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06

Tableau 1
Statut vaccinal des cas de coqueluche enregistrés en 2005 dans le système Sentinella

Age (années)	Statut vaccinal connu				Statut vaccinal inconnu	Total	
	Vacciné						Non vacciné
	Nombre de doses						
	3	2	1	?*			
0-2 mois	0	0	0	0	1	0	1
3-6 mois	1	1	3	0	0	0	5
7-11 mois	4	0	0	0	1	0	5
1-4	26	0	0	6	8	1	41
5-9	23	0	1	5	11	1	41
10-14	8	0	2	6	0	1	17
15-19	2	0	0	3	1	2	8
20	4	1	0	11	13	9	38
Total	68	2	6	31	35	14	156

*inconnu